



GENERALITES

Le Dojo

Qu'est-ce que le Dojo ?

Commençons tout d'abord par la définition donnée par l'Encyclopédie des Arts Martiaux de Gabrielle et Roland HABERSETZER.

Définition¹ : Lieu (Jo) où l'on étudie la Voie (Do). Il s'agit en ce qui nous concerne du lieu où l'on s'entraîne (Geiko) à la pratique les arts martiaux (Le BUDO) et par extension, les sports de combat modernes d'origine japonaise.

Dans un dojo authentique, il n'y a pas un instructeur et des élèves mais un maître et des disciples liés par une relation très forte. Pour le Budoka, le dojo est bien plus qu'une salle d'entraînement, il est un lieu de vie, de progression, un endroit où souffle un esprit. Il exige, pour être bien compris dans son essence, un comportement aussi bien de l'enseignant que des élèves débutants ou avancés, qui commence par le respect d'une étiquette et des règles.

Le dojo est agencé suivant des règles précises, qui créent l'atmosphère nécessaire à la concentration ainsi qu'à la compréhension et à l'adhésion à l'esprit de la tradition (Dento). Le cœur du Dojo est le mur frontal (Shomen) dans le dos du Sensei lorsque celui-ci effectue son salut (Rei) vers les élèves en début et fin de cours. Il est en général décoré de l'effigie du maître fondateur (Soke) de l'école ou du style. *Dans les dojos traditionalistes vous pouvez y trouver une connotation religieuse à savoir un petit autel Shinto appelé Kamiza (Siège des Kami) ou Shinzen (Endroit divin).* Le mur opposé au Shomen est Shimoza, le côté par lequel se fait l'entrée au dojo. Le côté partant de la gauche du Shomen est Joseki (Côté supérieur), celui qui part de la droite est du Shomen est Shimozeki (Côté inférieur).

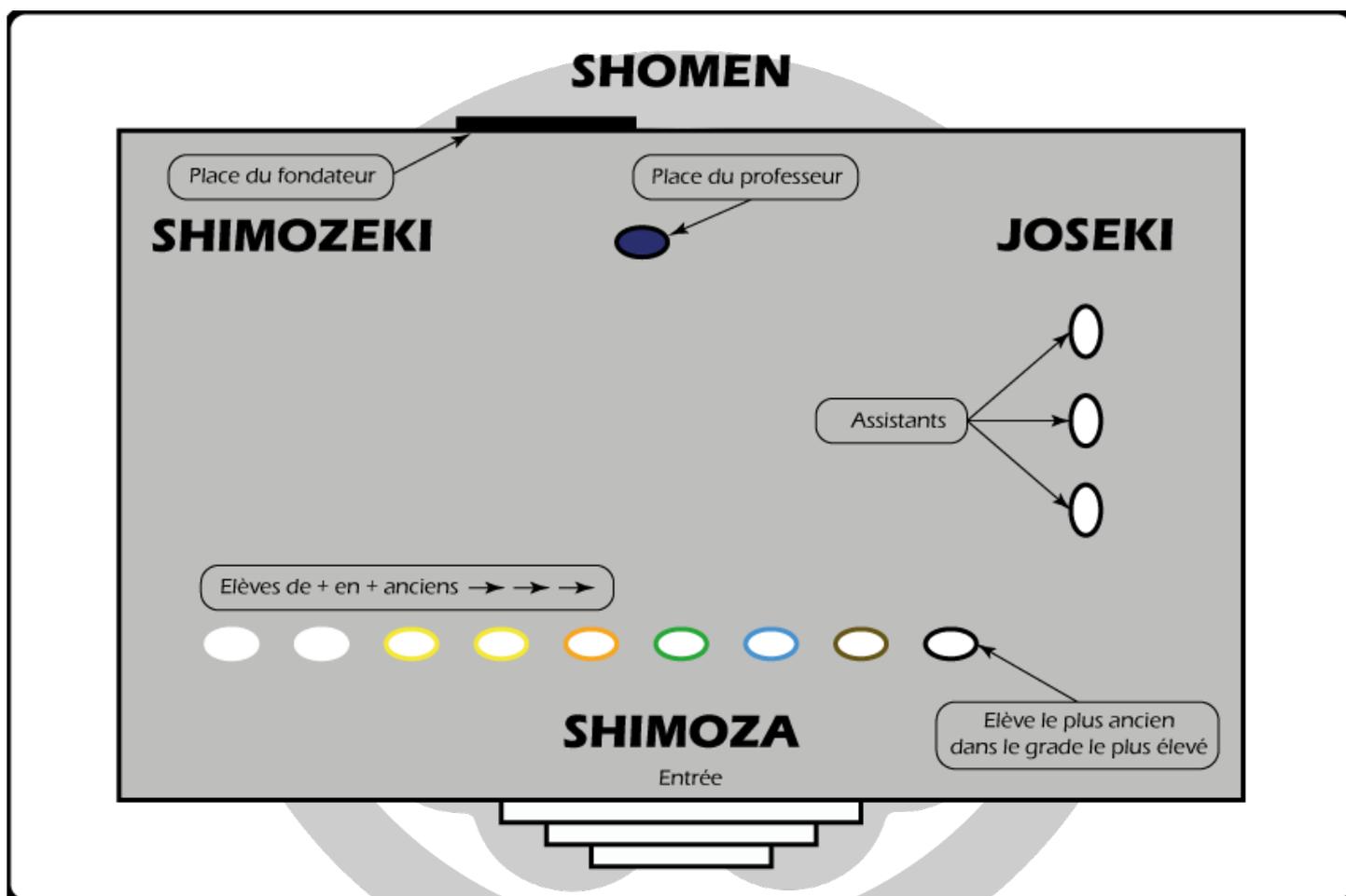
Le sol est souvent recouvert de natte de paille de riz plus communément appelé Tatami lorsque l'on y pratique les arts martiaux comportant un nombre important de projections et d'amenées au sol comme dans notre discipline le Nihon Tai Jutsu, mais il peut également être constitué d'un simple plancher en bois comme pour la pratique du Karaté, du Kendo, du Kyudo ou d'autres disciplines qui ne nécessitent pas de chute importante.

¹ Définition de l'encyclopédie des arts martiaux Gabriel et Roland HABERSETZER aux éditions AMPHORA



GENERALITES Le Dojo

SCHEMA EXPLICATIF DOJO TRADITIONNEL



Laurent LARIVIERE

Directeur Technique Association Internationale de Nihon Tai Jutsu

